Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02026807

HAL Id: hceres-02026807

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026807

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade licence
Diplôme de formation générale en sciences médicales

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale (DFG) en santé constitue le premier cycle des études et se déroule sur trois années. Il permet l'acquisition de 180 ECTS (european credit transfert system) et confère le grade de licence. Le but de cette formation est de donner aux étudiants des bases dans le domaine des sciences exactes, sciences biologiques, sciences médicales et sciences du médicament.

A l'issue de la première année du DFG, première année commune aux études de santé (PACES), les étudiants sont admis sur concours dans une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. La formation délivrée sous forme de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED) s'étale sur deux semestres comprenant sept unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les quatre filières accessibles et une UE « spécifique ». Cette dernière est commune aux filières médecine, maïeutique et odontologie alors que l'UE spécifique pharmacie ne concerne que cette filière. Un *numerus clausus* détermine le nombre d'étudiants admis à poursuivre en deuxième année dans chaque filière. Les étudiants ont la possibilité de se présenter à chacun des quatre concours. Les étudiants non admis peuvent accéder dans des conditions bien précises aux formations paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, manipulateur en électroradiologie médicale), à l'Ecole Polytech de Tours ou à d'autres formations scientifiques telles que les licences sciences de la vie, physique-chimie.

L'Université François-Rabelais de Tours permet aux étudiants admis en deuxième année de médecine, maïeutique et pharmacie de poursuivre leurs études sur place, alors que les étudiants intégrant odontologie devront rejoindre l'Université de Nantes, de Clermont-Ferrand ou de Montpellier.

Les enseignements dispensés ultérieurement dans chaque filière seront consacrés à un approfondissement des connaissances acquises en PACES via des enseignements plus spécialisés permettant à chacun d'intégrer les différents métiers offerts par leur parcours.

Le cursus des deux années suivantes du DFG en sciences médicales (DFGSM2 et DFGSM3), qui représentent entre 1304 et 1324 heures selon les options, ne semble pas entièrement semestrialisé et ne comporte pas de parcours mais des enseignements aux choix permettant l'acquisition de compétences complémentaires dans le domaine de la recherche biomédicale et celui des sciences humaines. L'enseignement est dispensé sous la forme de CM, d'ED et de travaux pratiques (TP) et en majorité en présentiel. L'enseignement pratique tient une place importante dans la formation et représente environ 34 % du volume d'enseignement total de la formation. L'intégralité de la formation est dispensée sur le site de la faculté de médecine de l'Université François-Rabelais de Tours.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques
L'information sur les objectifs et les modalités d'organisation de la PACES auprès des lycéens et des étudiants est conséquente. Elle s'effectue à l'occasion des journées portes ouvertes, du forum des métiers de la santé et de salons régionaux lycéens et étudiants des principales villes de la région, d'informations dans les lycées, ainsi que sous forme d'un livret d'accueil distribué aux étudiants rentrants. Les enseignements se déroulent classiquement soit en présentiel, soit en visioconférence pour les CM, avec supports de cours mis à disposition via la plateforme CELENE/MOODLE. Les enseignements semblent répartis sur deux semestres de manière assez équilibrée. Cependant il est difficile d'en juger avec certitude sachant que les données numériques fournies diffèrent selon les rubriques et tableaux du dossier (par exemple 457,5 heures *versus* 501,5 heures pour le volume horaire total d'enseignement). Les ED n'ont lieu qu'en présentiel et demeurent en nombre très limité (23,5 heures sur l'enseignement commun). Le nombre d'étudiants par groupe n'étant pas précisé, il est difficile de juger de l'interactivité enseignant-étudiant. La répartition des coefficients attribués à chaque UE, différente d'une filière à l'autre, permet une sélection par filière. La mutualisation des enseignements des UE spécifiques est totale entre médecine, maïeutique et odontologie et totalement absente entre pharmacie et les trois autres filières. Une mutualisation partielle entre les différentes filières serait plus conforme à la notion d'UE spécifique. La mutualisation des UE avec d'autres formations est faible, seule l'UE « Cellule et tissus » est mutualisée avec l'Ecole d'orthoptie de Tours. A la fin de chaque semestre les épreuves se déroulent à l'écrit dans une salle unique sous forme de questions à choix multiples (QCM), à l'exception de l'UE « Santé-société-humanité » qui est de type rédactionnel. Les QCM sont corrigés par lecture optique alors que l'épreuve rédactionnelle bénéficie d'une double correction. Globalement, les objectifs sont bien précisés et les modalités pédagogiques plutôt satisfaisantes, malgré des données chiffrées fournies non concordantes.
Dispositifs d'aide à la réussite
Un tutorat efficient, avec prise en charge d'ED sous l'égide de la faculté, a été mis en place. Il se déroule sous la forme d'un concours blanc par semestre et de deux « colles » par semaine avec un dispositif de corrections en groupes de 25 étudiants. Ce dispositif est renforcé par des séances de questions-réponses et un forum d'échanges en ligne. La prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon est peu explicite. A l'issue du premier semestre, les 10 % d'étudiants les moins bien classés sont réorientés d'office dans d'autres filières aménagées de l'université (sciences, économie, DUT (Diplôme universitaire de technologie)) leur offrant la possibilité de valider leur année universitaire. Dans le cadre de conventions avec des écoles paramédicales, les étudiants ayant au moins 8/20 de moyenne au concours de PACES, peuvent y accéder selon des modalités précisées par convention. A l'issue du second semestre, une réorientation obligatoire est proposée aux candidats primants classés au-delà d'un rang égal à 2,5 fois le nombre de places de l'ensemble des filières. Les étudiants « reçus-collés » (étudiants ayant obtenu 60 ECTS mais non classés en « rang utile ») peuvent s'inscrire directement en deuxième année de licence dans d'autres formations de l'établissement (sciences de la vie, physique-chimie, économie sous conditions) ce qui pourra leur permettre de retenter le concours de PACES après l'obtention des crédits nécessaires ou ultérieurement de bénéficier du dispositif Passerelle pour intégrer les filières santé. Cependant, l'efficacité de ce dispositif n'est pas connue. Il n'existe pas de modalités spécifiques pour les étudiants « collés » n'ayant pas obtenu 60 ECTS.
Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite
Le nombre total d'inscrits pédagogiques en PACES s'est relativement stabilisé depuis 2013 autour de 1520 pour un *numerus clausus* total, quatre filières confondues, de 255 en 2015-2016. Il est à noter que les chiffres présentés dans le dossier sont différents de ceux figurant dans l'annexe 3. Par ailleurs certaines données sont manquantes, comme le nombre d'étudiants ayant obtenu plus de 10/20 au classement et les taux de réussite avec l'obtention de 60 ECTS, mais sans classement en rang utile. Le taux de redoublement est stable sur les cinq dernières années, soit environ 400 étudiants par an. Chez les redoublants, le pourcentage de réussite à l'un des concours de PACES est en moyenne sur trois ans de 65 % contre 17 % pour les primants. Les résultats des étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire dans une seule filière et qui représentent 29 % de l'effectif ou dans plusieurs filières (choix de deux filières : 22 %, choix de trois filières : 29 % et choix de quatre filières : 21 %) ne sont pas rapportés dans le dossier. Presque tous les étudiants reçus à un des concours accessibles, sont titulaires d'un baccalauréat scientifique et viennent essentiellement de l'Académie d'Orléans-Tours. L'absence de certaines données chiffrées et la présence de valeurs divergentes entre les tableaux du dossier et les annexes rendent l'interprétation des résultats difficiles.

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES
Dans l'ensemble, concernant ce point, le dossier présente des lacunes importantes. Les effectifs étudiants inscrits dans la filière médecine ont augmenté de 9,7 % de 2012 à 2014 pour se stabiliser ensuite à environ 1216 étudiants. L'évolution sur cinq ans des effectifs primants et redoublants des étudiants inscrits dans chacune des filières ainsi que l'évolution des résultats en termes de « reçus-collés » dans la filière visée n'est pas rapportée dans le dossier. Le dossier ne permet pas non plus d'apprécier l'évolution sur cinq ans des résultats des étudiants admis qui n'ont présenté qu'un seul des concours accessibles. Les taux de réussite des étudiants concourant dans la filière médecine sont en moyenne de 20,1 % sur les cinq ans ce qui est convenable compte tenu du *numerus clausus*. Les chances de réussite, dans la filière médecine, des étudiants issus d'un baccalauréat autre que scientifique sont très faibles et de l'ordre de 4,3 % par rapport aux effectifs de ces étudiants. Entre 2013 et 2015, seuls deux étudiants avec un baccalauréat économique et social et TI2D (technologies de l'industrie et du développement durable), respectivement, ont réussi leur concours dans cette filière. Le constat est identique pour les autres filières, sur les trois années : un étudiant a réussi dans la filière sage-femme, trois en kinésithérapie, quatre en pharmacie et aucun en odontologie. D'une manière générale, les informations concernant les taux de réussite par filière des étudiants qui se sont présentés qu'à un seul ou à plusieurs des concours ne sont pas disponibles.
Pilotage de la PACES
L'équipe pédagogique est constituée de 56 enseignants de l'UFR (unité de formation et de recherche) médecine, de 36 de l'UFR pharmacie et d'un avocat. Bien que l'Université François-Rabelais de Tours ne possède pas d'UFR d'odontologie, on peut s'interroger sur l'absence d'intervenants professionnels en provenance du service d'odontologie du CHU (centre hospitalier universitaire) et sur l'absence d'intervenants issus de l'école de sages-femmes. Une « commission PACES » regroupant les enseignants intervenant en PACES et des élus étudiants (sans autre précision) ne saurait tenir lieu de conseil de perfectionnement. Son rôle semble en effet assez restreint car elle n'intervient que dans les modalités d'organisation des études, le contenu des enseignements étant établi par les enseignants de chaque UE. De plus, cette commission ne comprend pas de professionnels extérieurs à la formation ni de personnels administratifs dont la présence est indispensable dans un réel conseil de perfectionnement. La mise en place de ce dernier permettrait l'organisation d'une véritable autoévaluation de la formation. Le jury composé des responsables d'UE est présidé par le président de la commission PACES. L'évaluation des enseignements de la PACES est réalisée une année sur deux sous la forme d'un QCM portant sur les différentes UE mais le dossier ne permet pas d'évaluer l'impact des décisions prises par les responsables d'UE sur la formation et les résultats des étudiants.

Conclusion de l'évaluation de la PACES

Points forts :

- Tutorat étudiant bien maîtrisé.
- Offre pluridisciplinaire et variée pour la réorientation des étudiants n'intégrant pas une des filières accessibles.
- Information bien conçue des lycéens et étudiants.

Points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points et informations parfois disparates dans le dossier fourni par l'établissement.
- Absence de conseil de perfectionnement avec un suivi insuffisant des étudiants réorientés.
- Absence d'enseignants de maïeutique et d'odontologie dans l'équipe pédagogique.
- Nombre d'heures consacrées aux ED trop faible.

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
Les objectifs et compétences attendues à l'issue de la formation ne sont pas clairement énoncés. Le cursus est organisé sur deux années mais ne semble pas complètement semestrialisé. Les volumes horaires d'enseignement sont très conséquents, 695 à 705 heures en DFGSM2 et 609 à 619 heures en DFGSM3 comportant des enseignements complémentaires (20 heures) ainsi que des stages qui tiennent une place importante dans le dispositif (261 heures). La diversité et le volume des stages constituent un des points forts de la formation. En DFGSM3, le module 1 de deuxième cycle de 32 heures est présenté par anticipation, ce qui alourdit le premier semestre. Il n'est pas fait mention de notion de parcours. Les modalités pédagogiques sont déclinées en CM, ED et TP mais le volume horaire de TP n'est pas précisé. La possibilité pour les étudiants d'avoir accès à des ressources en ligne disponibles sur une plateforme CELENE/MOODLE par e-learning, de pouvoir bénéficier d'enseignement à distance et d'un Centre régional de simulation en santé (CRESIS) pour la sémiologie médicale et les sciences humaines sont des points positifs. Certains enseignements sont mutualisés comme l'UE Nutrition, l'UE Agents infectieux, l'UE Génétique, l'UE Immunologie avec l'Ecole de sage-femme et les UE de recherche biomédicale avec l'UFR de pharmacie. L'acquisition de compétences complémentaires s'opère à travers essentiellement des enseignements d'anglais (24 heures sur l'ensemble des deux années ce qui est relativement faible), des UE de recherche biomédicale (optionnelles) et des stages en laboratoire. Aucune information n'est donnée sur les modalités d'accès à un parcours recherche afin de valider une première année de master scientifique (M1). Les étudiants ne bénéficient pas non plus d'enseignement d'informatique qui pourrait leur permettre d'obtenir le C2I (certificat informatique et internet) niveau 1. Le recrutement des étudiants se fait en majorité par la voie de la PACES et via l'arrêté Passerelle de 2010. Ce dernier dispositif a permis d'accueillir en 2016, deux étudiants en DFGSM2 et quatre en DFGSM3. Il n'est pas précisé si des étudiants ont pu bénéficier de ce dispositif les années précédentes.
Dispositifs d'aide à la réussite
Hormis une information générale donnée par les élus étudiants et un débriefing en fin de stage infirmier, le dossier ne permet pas d'apprécier la pertinence des informations données aux étudiants sur la formation. Il n'existe pas d'enseignants référents mais une commission d'aide aux étudiants en difficulté constituée d'enseignants, d'un représentant étudiant, d'un personnel BIATSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé) et d'un représentant du service de santé universitaire qui reçoit les étudiants absents aux examens ou dont les stages n'ont pas été validés. Cette commission peut être sollicitée au cas par cas en fonction des situations spécifiques des étudiants. L'ouverture à l'international est très modeste et se limite à des échanges avec la faculté de médecine et pharmacie Carol Davila à Bucarest. Cet échange permet d'accueillir chaque année un à deux étudiants roumains mais n'a concerné aucun étudiant de Tours ces cinq dernières années. Un autre programme d'échanges dans le cadre de l'International federation of medical students'association est en cours d'organisation.
Pilotage de la formation
Les données fournies ne permettent pas de comprendre avec précision le pilotage de la formation : beaucoup d'éléments sont manquants, omis ou inexistants, comme par exemple, les responsabilités des intervenants au sein de la formation. Il en est de même des moyens administratifs affectés à la formation. Une commission pédagogique spécifique en DFGSM2 et DFGSM3 fait office de conseil de perfectionnement. Sa composition est bien représentative de l'ensemble des acteurs de la formation et comprend des enseignants académiques, des étudiants de médecine et de maïeutique, ainsi que des personnels de la scolarité, mais son rôle se cantonne à élaborer les modalités de contrôles des connaissances et à améliorer l'organisation des études. Les jurys sont constitués d'un président, de deux assesseurs et des responsables des UE de l'année. Les modalités de constitution de ces jurys et de leur fonctionnement ne sont pas précisées. On peut souligner l'existence de deux types d'évaluation des enseignements, le premier organisé par les étudiants à travers le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants (CAPE) et le second, une évaluation spécifique par les enseignants de certaines UE à travers la plateforme CELENE. Cependant, il est dommage que les modalités de mise en place de cette évaluation spécifique ne soient pas présentées en détail, par exemple à travers un questionnaire établi par les enseignants. Les stages sont également évalués par les étudiants mais les critères d'évaluation ne sont pas mentionnés. La prise en compte de ces évaluations n'est pas rapportée dans le dossier. L'autoévaluation n'est pas formalisée pour cette formation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants
Le nombre d'étudiants ayant validé la deuxième année est relativement stable sur les cinq dernières années et représente 95 à 98 % des étudiants d'une promotion. Le nombre d'étudiants en situation d'échec à l'issue du DFGSM2 est faible et se situe entre 5 et 13 selon les promotions. Parmi ces étudiants, 2 à 6 sortiront du cursus médical pour intégrer une autre formation que le DFGSM3, ce qui représente un faible pourcentage d'abandon compris entre 0,7 et 2,2 % des effectifs selon l'année. Au final, Le taux de redoublement en DFGSM2 est très faible et ne concerne que 0 à 7 étudiants selon l'année. Le pourcentage d'étudiants validant totalement la troisième année est élevé et avoisine les 95 % hormis pour 2012-2013 avec environ 87 % de réussite. Le nombre d'étudiants en situation d'abandon à l'issue du DFGSM3 est relativement important et compris entre 6 et 8 selon les promotions. Le tableau fourni ne permet pas d'évaluer avec certitude le nombre de redoublants à l'issue du DFGSM3. Le nombre d'étudiants recrutés par passerelles entrantes selon l'arrêté du 26 juillet 2010 est assez conséquent surtout pour les deux premières années (2011-2012 et 2012-2013) qui ont suivi la mise en place de ce dispositif, ce qui représente 10 et 11 étudiants respectivement. D'une manière générale, le suivi des étudiants n'est pas formalisé.

Conclusion de l'évaluation des deuxième et troisième années

Points forts :

- Offre de stages variée et conséquente en terme de volume horaire.
- Evaluation des enseignements par les étudiants réalisée pour chacune des années du DFGSM.

Points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Manque de clarté dans la structuration du DFGSM2 et DFGSM3, notamment en ce qui concerne la répartition des ECTS par semestre et leur absence pour les enseignements complémentaires.
- Adossement à la recherche et ouverture à l'international peu développés.
- Absence de dispositif d'acquisition de compétences complémentaires en informatique.

Avis global et recommandations :

Pour la PACES :

Si cette formation répond globalement à l'arrêté du 28 octobre 2009, les renseignements fournis trop souvent parcellaires, divergents, voire manquants, n'en permettent pas une évaluation objective. L'accueil des étudiants est toutefois bien organisé avec notamment la distribution d'un livret à chaque nouvel entrant, et l'information est satisfaisante. Un tutorat efficace est réalisé pour aider à la réussite des étudiants et les dispositifs de réorientation sont variés avec la signature de nombreuses conventions avec les différentes composantes de l'université. Par contre, le faible pourcentage d'ED est regrettable. Le pilotage de la formation à travers la commission PACES est perfectible et mériterait d'être mieux structuré et renforcé, s'agissant notamment de l'évaluation des enseignements par les étudiants, de l'autoévaluation de la formation et du suivi des étudiants. On peut également souligner en PACES l'absence regrettable d'intervenants professionnels en odontologie et en sciences maïeutiques ainsi que l'absence d'UE spécifiques dans ces deux disciplines. De plus, l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement est un obstacle à l'amélioration du pilotage de la formation dont les responsables et leurs rôles ne sont pas clairement identifiés.

Pour les deuxième et troisième années :

La structure de la formation telle que présentée mériterait d'être éclaircie en adoptant une véritable semestrialisation notamment en DFGSM2 et DFGSM3 faisant apparaître 30 ECTS par semestre. Bien que des stages en laboratoire de recherche soient proposés, l'acquisition de compétences complémentaires n'est pas suffisamment développée dans ce domaine et pourrait être mieux structurée notamment en proposant des enseignements spécifiques de M1 en DFGSM2 et DFGSM3 sous la forme d'UE optionnelles ouvrant l'accès à la recherche. Des enseignements préparant les étudiants à l'acquisition du C2I niveau 1 pourraient être également proposés compte tenu du caractère obligatoire de cette formation au niveau licence. La mise en place d'une structure spécifique dédiée aux échanges internationaux pourrait permettre de mieux structurer la mobilité sortante et entrante des étudiants.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que **l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.**

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

Tel. +33 2 47 36 XX XX
Fax +33 2 47 36 XX XX
vendrix@univ-tours.fr